

**14<sup>es</sup> Rencontres Nationales Inter-associatives de la FRAAP**  
**19, 20 et 21 mai 2016 - Limoges**  
**En partenariat avec LAC&S / Lavitrine**

## **QUEL ECOSYSTEME DE L'ART DANS LES NOUVELLES REGIONS ?**

**Jeu**di 19 mai, dans le Limousin

**1. Visite de structures dédiées à l'art contemporain en Limousin, en partenariat avec le réseau territorial d'art contemporain Cinq.25**

**14.00 rendez-vous gare de Limoges**

**14.00 – 18.00**

Ces rencontres avec les équipes en place seront l'occasion de mesurer le maillage territorial du Limousin, comme les relations entre structures publiques et associatives notamment par le biais du réseau Cinq.25

\* **Parcours 1**

Musée départemental d'art contemporain de Rochechouart - exposition de Raoul Hausmann et du nouvel accrochage du fonds contemporain - et du CDLA (Centre des livres d'artistes), rencontre avec Didier Mathieu, directeur du Centre

\* **Parcours 2**

Centre international d'art et du paysage île de Vassivière - exposition de Lydia Gifford et du Bois de Sculptures -, rencontre avec Marianne Lanavère, directrice du CIAP, Présidente du réseau Cinq.25 et rencontres avec les associations Treignac Projet et Quartier rouge

**2. La charte de la coordination des lieux intermédiaires et indépendants. Nous, associations et collectifs membres de la FRAAP, nous reconnaissons-nous dans l'énoncé des contenus de cette charte et souhaitons-nous partager ses engagements ?**

Durant le trajet en bus, nous proposons de débattre ensemble de la charte de la coordination des lieux intermédiaires et indépendants.

La FRAAP et une partie de ses membres se sont fortement impliquées dans la conception et la réalisation de cette charte. À l'heure d'un double mouvement de labellisation et de fragilisation des structures d'art contemporain, quelles places occupent et souhaitent s'approprier les associations membres de la FRAAP ? Quelles positions adoptent-elles par rapport aux engagements et valeurs de cette charte ?

**Vend**redi 20 mai

**Ecole Nationale Supérieure d'Art de Limoges**

**3. Le paysage artistique du territoire Limousin, exemple d'une identité remarquée dans un nouvel agencement régional**

**10.00 - 13.00**

Les Rencontres de la FRAAP se donnent comme objectifs pluriels de permettre chaque année la compréhension d'un territoire artistique particulier, de considérer les réalités nationales et territoriales des politiques publiques à l'aune de ses actualités et enfin de discerner des tendances communes à l'ensemble des associations membres de la FRAAP.

Cette première plénière portera plus spécifiquement sur l'écosystème des arts contemporains sur le territoire Limousin, mis en frottement avec le paysage picto-charentais et aquitain en associant notamment les associations, acteurs et réseaux locaux et nationaux actifs.

A la lecture de ces écosystèmes à l'aune de la grande région les SODAVI - Schéma d'orientation et de développement des arts visuels – sont-ils un outil tangible / dispositif opérationnel de définition des politiques publiques des Arts Contemporains ?

Intervenants presentis :

- Joël Lécussan et Pascal Pesez, co-présidents de la FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens)
- Dominique Thébaud, association LAC&S / Lavitrine, membre du réseau Cinq.25
- Sophie Brossais, présidente du réseau Cartel
- Blaise Mercier, président du réseau Fusée
- Marie Pleintel, trésorière de 50°Nord, réseau transfrontalier d'art contemporain
- Philippe Berthelot, directeur de la Fédurock FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles)
- Catherine Texier, présidente du Cipac, membre du réseau Cinq.25
- Alain Rousset, président de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
- Régine Hatchondo, directrice de la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) (sous réserve)

### **Pause déjeuner**

**13.00 – 14.00**

### **4. Visite de l'école Nationale Supérieure d'Art de Limoges**

**14.00 - 15.00**

### **5. Des politiques publiques à l'aune des Droits culturels (Loi NOTRe)**

**15.00 – 17.00**

#### **6.1 Les droits culturels, un nécessaire dépassement /déplacement de l'action culturelle ?**

La France a ratifié la notion de Droits Culturels dans de nombreux accords internationaux (1948 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 2001 Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, 2005 Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles). La déclaration de Fribourg en 2007 approfondit la notion par une définition de la Culture qui replace la personne au centre et remet en perspective l'enjeu de la diversité culturelle avec celui de la dignité humaine, finalité ultime des Droits de l'Homme.

La France confirme la reconnaissance de ces droits dans la loi Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Quelles inflexions sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de la Culture ? Les associations et collectifs d'artistes dans leur grande diversité sont-ils d'ores et déjà les « œuvriers » des Droits Culturels ?

Intervenants presentis :

- Joël Lécussan, co-président de la FRAAP
- Vanéssa Bérot, médiatrice culturelle, collaboratrice de Jean Michel Lucas (expert droits culturels)
- Fabrice Escure, vice-président Culture du Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Alain Rousset, président de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

#### **5.2 Des éléments de réponse avec les lieux intermédiaires et indépendants ?**

Ces espaces sont repérés comme lieux essentiels de la diversité culturelle, de la coopération et du partage des savoirs, de l'art et de la culture. Ils font référence tant dans le cadre des Assises de la Jeune Création que dans la loi Liberté-de-Création-Architecture-Patrimoine ou la loi de finance 2016. Une Coordination Nationale co-pilotée par la FRAAP s'est constituée en décembre 2014 autour d'une charte, des coordinations régionales sont en cours de constitution. Quelles perspectives ?

Intervenants presentis :

- Laurent Moszkowicz, représentant du conseil d'administration de la FRAAP
- Blaise Mercier, directeur de la fabrique POLA
- Jules Desgoutte, membre du collectif Abi-Abo, du comité de pilotage de la CNLII (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants) et de Art Factories
- Joël Lécussan, membre de Mix'Art Myrys, membre de la CRLII landocmidipy (Coordination Régionale des Lieux Intermédiaires et Indépendants), membre de la CNLII

### **5.3 Des espaces de concertation toujours plus nécessaires**

Les Conférences Territoriales de l'Action Publique Culture (loi NOTRE), avec quelles ressources et quelles ouvertures ? Aux acteurs, aux réseaux régionaux sectoriels et transsectoriels, nationaux et au-delà ?

Intervenants pressentis :

- Pascal Pesez, co-président de la FRAAP
- Emmanuel Quinchez, membre du comité de pilotage du CRAC Nord Pas de Calais – Picardie
- Katerine Louineau, membre de l'USOPAV
- Catherine Texier, présidente du Cipac
- Alain Rousset, président de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

### **6. Concertations et structurations, une nécessaire reconnaissance de notre secteur d'activités**

**17.00 – 18.00**

**Depuis plusieurs années se pose la question de la création d'un Conseil national des professions des arts visuels. Qu'en est-il à ce jour ?**

Depuis plusieurs années, nous pointons un défaut structurel de concertation et de régulation au sein du champ spécifique des arts visuels, faute d'instance nationale ad hoc (comme le CNPS pour le spectacle vivant). L'ensemble des acteurs du secteur a instamment demandé que soit mis en place un Conseil national des professions des arts visuels. Cette demande a été entendue mais il s'agit maintenant que les actes suivent les engagements.

Intervenants pressentis :

- Antoine Perrot, représentant du conseil d'administration de la FRAAP
- Katerine Louineau, représentante de l'USOPAV (Union des syndicats et des organisations professionnelles des arts plastiques)
- Catherine Texier, présidente du Cipac
- Régine Hatchondo, directrice de la DGCA (sous réserve)

**Vendredi 20, Conseil Régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes**

**Assemblée Générale du CAAP (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens), réservée aux adhérents du CAAP**

**18.30**

**Vendredi 20, Centre ville de Limoges**

**Programme artistique, en centre-ville de Limoges**

**à partir de 18.30**

- Galerie photo L'OEil écoute, finissage de l'exposition d'Hortense Soichet
- LAC&S / Lavitrine, finissage de l'exposition de Guillaume Constantin, Julie Legrand et Antoine Nessi
- FRAC – Arthotèque, exposition de Stephen Marsden
- Avant première de l'espace « IF », exposition du collectif 748, avec les œuvres de Jean-Baptiste Clave, Fabian Gental, Mathieu Arrieta, Pierre-Charles Jacquemin et Corentin Ferbus
- Une restauration et une animation musicale à IF proposées par Ohé du bateau (association des étudiants de l'ENSA de Limoges) et le collectif 748. Participation de 8€ pour le buffet

**Samedi 21 mai, Ecole Nationale Supérieure d'Art de Limoges**

**Assemblée générale de la FRAAP, réservée aux adhérents de la FRAAP**

**10.30 – 13.30**

- **Bilan moral**
- **Bilan financier**
- **Vote des priorités pour l'année 2016-2017**
- **Election du conseil d'administration**

**Pour faire suite**

Christian Mahieu, sociologue, chercheur CNRS-LEM-Université de Lille, réalisera un témoignage écrit, subjectif et sensible de ces rencontres.